

GENEVE ET LES FEMMES

Il faut reconnaître que l'Histoire en général et celle de Genève en particulier, ne mentionne des noms de femmes qu'à titre tout à fait exceptionnel. Eh oui! Chères retraitées. C'est comme ça et... je n'y peux rien! Pourtant, dans la vie quotidienne qui constitue la trame de l'histoire genevoise, les femmes jouent un rôle souvent égal, si ce n'est plus important à celui de leurs compagnons.

L'égalité leur a souvent été contestée et... même refusée. Cependant, à certaines époques, comme au temps où Genève appartenait au Royaume burgonde, de la fin du V^e jusqu'au VIII^e siècle, le code civil, qui restera en honneur pendant toute l'époque féodale, leur garantissait de réels droits tels que : participer à la gestion « des affaires ».

Hélas, avec les années, la situation de la Genevoise a plutôt tendance à régresser! A la Réforme, les ordonnances ecclésiastiques de 1541, la placent sous **l'entière dépendance de son mari.** C'est étonnant car dans la conception de Calvin, l'être humain n'est pas l'individu, mâle ou femelle, mais le couple voulu et béni par Dieu.

L'homme a besoin de la femme tout comme la femme a besoin de l'homme.

Le calvinisme rehausse ainsi la condition féminine, du moins en théorie car, en pratique, à Genève comme ailleurs, il existe bel et bien une discrimination sexuelle. En ce qui concerne la vie conjugale, les ordonnances s'efforcent de tenir la balance égale entre les époux. **Ainsi l'adultère est punissable de mort, aussi bien pour l'un que pour l'autre.** Mais les juges sont des hommes! Si un mari revient au domicile, après l'avoir abandonné, le ménage est sans autre déclaré **« réconcilié »**. Par contre, en cas de culpabilité de la femme, le mari n'est nullement obligé de la **« reprendre »**! Il faut ajouter que, grâce à ces mêmes ordonnances, la femme est protégée contre les mauvais traitements éventuels infligés par son mari.

En réalité, déjà au Moyen Age, la Genevoise est persuadée de son égalité avec le sexe dit fort. Des femmes se mêlent aux rixes des hommes et n'hésitent pas à se mettre au premier rang pour donner et recevoir des coups.

Sous le règne de Charles III, de 1505 à 1526, les chefs Eidguenots¹, partisans de l'indépendance, se sentent souvent menacés; ils fuient se réfugier à Fribourg en attendant que le danger diminue. C'est le cas, entre autres, du trésorier de la ville de Genève, Ami Girard. En plus de sa fonction, Girard est gardien du sceau de la ville, symbole de l'indépendance genevoise. Pour éviter que pendant son absence, ce sceau ne tombe aux mains des syndics *pro-savoyards*, il l'enferme dans un coffre et en confie solennellement la clé à sa femme Françoise. Les quatre syndics font pression et menacent Françoise Girard. Celle-ci affirme et maintient, envers et contre tout, ne pas savoir où se trouve le sceau. Se considérant elle-même comme responsable de l'indépendance de la cité, **Françoise Girard** a, par son courage, reporté un chroniqueur, *« empêché que l'on en usât, au dommage de la ville »*. Voilà un nom, chers (ères) amis (es), dont il faudrait se souvenir!...

Vie de femme au XVII – XVIII^e siècle

En général, une femme, à cette époque, se lève à quatre heures du matin. Eh oui! chères collègues, c'est la vérité! Après avoir passé le torchon et la serpillière, elle sort faire son marché chaque jour, de bonne heure, car on dîne à dix heures et demie.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le travail artisanal ou à la fabrique commence à cinq heures du matin en été, à six heures en hiver; une pause entre dix et onze heures permet de manger.

Pour son « marché », la Genevoise doit beaucoup se déplacer. Le Gouvernement a fixé un lieu différent pour presque chaque denrée. Le fromage à la Taconnerie, le pain au Molard ou à Saint-Gervais, la viande à Longemalle ou sur le pont de l'Île... Le dîner est frugal car on ne dispose que de très peu de temps. Le souper, au contraire comporte souvent jusqu'à douze plats, avec cinq ou six viandes différentes !

Si les syndicats et les Conseils du XV^e siècle sont farouchement anti-féministes, ils ne dédaignent pas d'affirmer l'égalité entre les sexes, en obligeant les femmes, comme les hommes, à monter la garde sur les remparts et à apporter leur contribution à l'entretien des fortifications.



Parmi les métiers exercés par des femmes, on voit, mes chers tous, des : tavernières, des gagères (qui accordent des prêts sur gages), des fripières (qui vendent des vêtements d'occasion) souvenez-vous de la célèbre «mère Férolan» qui tenait boutique à la Madeleine, début du XX^e s, des marchandes de poissons, des lavandières sur les bateaux amarrés le long des quais du Rhône et dont deux spécimens étaient encore en fonction à la veille de la seconde guerre mondiale de 1938... De plus, les petits commerces, mode, mercerie, épicerie, sont presque toujours tenus par des femmes.. On trouve également des femmes parmi les imprimeurs, les libraires et les relieurs. Il est vrai que de mauvaises langues prétendent que ces «dames» diffusaient surtout des traités de sorcellerie et d'autres ouvrages interdits par le Conseil. On trouve aussi des femmes dans

l'industrie, mais peu nombreuses. L'industrie, considérée comme chasse gardée des hommes, s'ingénie à multiplier les obstacles à l'admission des femmes. En 1698, un arrêté du gouvernement interdit même, aux maître-horlogers, d'enseigner leur profession aux femmes.

Il est étonnant de voir avec quelle minutie le Conseil légifère sur ce qu'il permet ou ne permet pas aux femmes exerçant un métier.

Ainsi, en 1685, les pharmaciennes ne peuvent employer qu'un seul commis. Lorsque, quelques années plus tard, à la demande des maîtres-pharmaciens, les syndicats réduisent à sept, le nombre des officines en ville, ce sont naturellement les dames qui sont priées de fermer boutique ! (info., relevée dans les archives de la pharmacie (HUG), sous la direction du Prof. Boymond, lors de mon stage, comme assistant, en 1949) juste avant d'entrer chez FIRMENICH & CIE, en 1950).

Genève a également des femmes «médecins» dès le XV^e siècle. N'importe qui peut exercer comme médecin à Genève, sans présenter ni diplôme ni garantie !... Ce n'est que vers 1560 que celui qui veut s'établir comme «médecin», doit se soumettre à un examen en présence de ses confrères et d'un membre du Conseil.

Mais, depuis la Réforme, les femmes sont exclues de la profession de médecin.

Les infirmières, elles, se bornent à tenir le ménage des malades, à laver leur linge et à préparer leurs repas ! On leur reconnaît un dévouement sans limite pour leurs malades.

Dans le domaine de l'instruction, et bien que la Réforme ait rendu l'instruction obligatoire, on est bien obligé de constater que même cinquante ou soixante ans après, une grande ignorance règne encore chez les jeunes et surtout chez les filles qui restent exclues des études..

Au début du XVIII^e s., un groupe de citoyens fonde la **Société des catéchumènes**, destinée aussi bien aux filles qu'aux garçons, pour leur apprendre la lecture et l'écriture.. En 1774, Horace-Bénédict de Saussure s'efforce d'introduire des réformes au Collège. Les filles lui font comprendre qu'elles entendent bien, elles aussi, bénéficier des avantages de ces réformes, mais les syndics déclarent haut et fort que la démarche de ces demoiselles est *audacieuse et injustifiée*...

Pour remédier à la carence de l'instruction publique de l'époque, de nombreuses familles genevoises envoient leurs filles étudier dans les couvents du Pays de Gex et de Savoie !

Il faudra attendre la Révolution et l'éviction des « *magnifiques Seigneurs-Syndics* » pour qu'enfin l'instruction publique devienne obligatoire et gratuite pour tous les citoyens et toutes les citoyennes. **Post tenebras lux !**

- Dis-donc Renzo, j'espère que tes lectrices seront contentes. Un texte qui leur est intégralement dédié ! Ma parole, Renzo, tu les adores !
- C'est vrai, je les aime bien, mon cher Ego. Mais toi, ne serais-tu pas un peu jaloux ? Hum ?

A la fin du XVIII^e s., de nombreuses femmes se passionnent pour la politique et participent à l'activité des « *clubs révolutionnaires* », malgré l'opposition latente et souvent virulente de certains citoyens. D'une façon générale, **le XVIII^e siècle**, pourtant qualifié de **Siècle des Lumières**, est **très loin du féminisme. Les femmes restent confinées à la tâche domestique.**

Pour une peccadille, les syndics exigent d'une commerçante qu'elle demande pardon à Dieu et à la Seigneurie. Ce à quoi elle répond fièrement : « Je demande pardon à Dieu que j'offense tous les jours, mais pas aux hommes que je n'ai pas offensés. »

Une autre Genevoise se trouve un jour en présence de l'ambassadeur du roi de Sardaigne. Comme celui-ci s'étonne qu'elle ne fasse pas la révérence devant lui, elle lui dit : « Une Genevoise, Monsieur, ne s'agenouille que devant son Dieu ! »

En résumé, j'aimerais dire que la vraie Genevoise est pleine de bons sens, de droiture, parfois orgueilleuse, insensible à l'apparence et au clinquant, foncièrement républicaine et traditionaliste ; elle sait garder et aimer les coutumes et traditions de sa ville.

Ceci dit, comme a l'habitude de le dire notre président d'honneur, M. Daniel Bourguignon, je prends la liberté de remercier toutes les femmes, de bonne volonté de notre planète. Merci ! Mesdames d'exister !

- 1) Terme qui désignait les partisans des combourgeoisies avec Fribourg et Berne, opposés à ceux qui espéraient des alliances avec la Savoie.

Bien à vous. CARDINI Renzo

Il y a deux degrés d'orgueil : l'un où l'on s'approuve soi-même ; l'autre où l'on ne peut s'accepter. Celui-ci est probablement le plus raffiné H.-F. Amiel.